

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 481

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il y a vingt ans le printemps nucléaire

C'était le temps où les Soviétiques lançaient leur premier "Spoutnik" en orbite autour de la terre; c'était aussi le temps où, à la suite des retombées de la guerre de Suez, on commençait à réaliser, en Europe de l'Ouest, que les réserves de pétrole mondiales étaient pour l'instant en mains moyen-orientales; c'était en 1957, et plus précisément le 22 novembre, le premier "oui" du peuple suisse à l'énergie atomique, une énergie dont on confiait alors la gestion sans autre à la Confédération. Le magazine du "Tages Anzeiger" remonte cette semaine au printemps nucléaire de la Suisse, avec une étude passionnante de Daniel Wiener, mettant le doigt sur les confusions d'intérêts entre politiques et industriels qui ont marqué la mise en place des structures de décisions que nous connaissons encore aujourd'hui à ce chapitre de l'économie.

— Pour André Luisier, rédacteur en chef du "Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais", pas de problème: le "Journal du Valais" est mort, vive le "Nouvelliste" et ses pages de "libres opinions"! Pendant plus de quinze jours, première page après première page, les supporters et les rédacteurs du "Journal du Valais" ont tenté de mettre en lumière les tenants et les aboutissants de leur tentative de presse indépendante; nous n'y reviendrons pas. Juste, en guise de testament, ces lignes parmi d'autres écrites ce vendredi 22 décembre-là où la rédaction "tirait le rideau". G. Moret, s'inspirant, précise-t-il, de l'article écrit par M. Luisier relatant le 75e anniversaire de son quotidien: "Lorsque la direction du NF aura analysé votre papier, lorsqu'elle aura, selon son optique, distingué le vrai du faux, le possible de l'impossible, le juste de l'injuste, lorsque vous aurez donné votre identité, lorsque votre texte sera jugé correctement écrit, exempt d'injures, de diffamations et de tendances marxis-

tes, alors seulement votre texte sera accepté. Mais s'il n'a pas pu traverser tous ces filtres, s'il n'a pas été agréé par les oreilles de son juge, si vous avez été jugé indigne, alors votre papier sera seulement fiché. S'il correspond aux vues de M. Luisier votre texte sera joliment titré, imprimé en gras, placé en "haut de page". Dans le cas contraire, s'il est jugé à la limite de quelque chose... il sera petit, chétif, relégué au bas d'une page".

C'était trop! faire l'apprentissage eux-mêmes du pluralisme, de la solitude et de l'indépendance, tout en tenant le pari d'inscrire une nouvelle voix dans le paysage valaisan; c'était trop à la fois pour les animateurs et les rédacteurs du "Journal du Valais". Entamer des priorités publicitaires bien ancrées en faveur du "Nouvelliste" sans le secours d'une organisation parfaite dans ce secteur capital de la vie d'un journal, c'est aussi une tâche au-dessus des bonnes volontés, trop vite usées.

Et pendant ce temps, "Romandie-Hébdô", journal gratuit (mais comment ferait-il payer ses lecteurs pour cette substance hybride qu'a révélée son premier numéro?) se lance à l'attaque des positions acquises dans le "gâteau" de la publicité en Suisse romande.

BAGATELLES

Mariage à la Bâloise, The Basel Marriage, Die Basler Heirat: les éditions de la "Neue Zürcher Zeitung" font bien les choses puisqu'elles publient simultanément en trois langues un livre sur la fusion Ciba-Geigy, les deux grands de la chimie bâloise. Nous devons admettre qu'il s'agit d'une chronique qui n'aura rien d'une critique à la Ziegler, à la Masnata ou à la Höpflinger. Est-ce le début d'une volonté nouvelle de transparence?

* * *

Bâle a vu naître un cercle de travail intitulé "Tourisme et développement". Ce groupement a déjà publié deux journaux d'informations, que les touristes ne reçoivent pas par ailleurs!

Le premier est consacré au Kénia et le deuxième au Mexique. Des numéros sont préparés sur le Pérou et les Baléares. (Adresse utile: Arbeitskreis "Tourismus und Entwicklung" Missionstrasse 21, 4003 Bâle).

* * *

Le numéro 7 de la revue mensuelle du Groupe socialiste du Parlement européen est consacré au chômage en Europe. On y apprend que dans le cadre des prochaines élections directes du Parlement européen, l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne organise une conférence spécialisée sur les problèmes de l'emploi. Les animateurs seront Jacques Attali, du Parti socialiste français et Heinz Oskar Vetter, de la Confédération européenne des syndicats.

Bonnes fêtes!

Les fêtes de fin d'année et les contingences techniques qui en découlent nous imposent une "trêve": le prochain numéro de "Domaine Public" ne paraîtra pas avant le début de l'année prochaine; plus précisément, DP 482 sera daté du 4 janvier 1979.

A dans quinze jours donc, et bonnes fêtes!

PS. La correction du journal a été encore plus lâche que d'habitude dans DP 480; veuillez excuser les multiples coquilles qui "déparaient" ce numéro (nos efforts constants pour poursuivre une réflexion d'actualité nous amènent à prendre des risques techniques en raccourcissant autant que possible le temps qui sépare la remise des derniers textes rédactionnels et l'expédition du journal à la poste: cette fois-ci, la corde a été trop tendue, l'examen de la documentation sur la révision de la loi sur les cartels — inutile de se contenter des communiqués officiels! — ayant pris plus de temps encore que prévu).